

## Introduction

# Immigrés algériens, ouvriers subalternes

« Avec *Les travailleurs algériens en France* (publié en 1956), [...] j'étais à contre-courant car je montrais les discriminations frappant les Algériens, par exemple dans les usines chimiques. [...] [Au Centre d'études sociologiques] Georges Friedmann faisait de la sociologie industrielle et la sociologie industrielle, ce n'était pas "les travailleurs algériens". [...] Je me suis obstinée. »

Entretien avec Andrée Michel,  
par Marie Vogel, *Travail, genre et sociétés*,  
n° 22, 2009/2, p. 8-23, p. 12.

8 décembre 2004, conseil de prud'hommes de Paris : l'audience en appel du premier procès pour discrimination raciale dans la progression de carrière opposant un salarié de Renault, noir<sup>1</sup>, à son employeur, se déroule tout au long de la matinée. Depuis novembre 2001, en application d'une directive européenne, les victimes de discriminations n'ont plus à faire la preuve qu'elles ont été discriminées pour pouvoir tenter une action en justice ; c'est désormais à l'employeur de prouver qu'elles ne l'ont pas été<sup>2</sup>. Cet « aménagement de la charge de la preuve » a produit rapidement ses effets : les plaintes pour discriminations raciales au travail ont augmenté<sup>3</sup>. Renault est, avec Bosch, l'une des premières entreprises en France à être

1. Le choix de spécifier ici la couleur de peau (et non la nationalité par exemple) découle de ce que le phénotype et l'origine supposée jouent à plein dans les processus d'altérisation et de minorisation et corrélativement dans les pratiques de discrimination raciale, notamment à l'endroit des Français originaires des ex-territoires de l'Empire colonial. Pour le dire autrement, c'est parce que « la nationalité effective importe bien moins que l'altérité perçue, que des personnes françaises continuent d'être vues comme n'étant pas d'ici », FASSIN D., « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale », in É. FASSIN et D. FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, p. 17-36, p. 27.

2. Voir GUIRAUDON V., « Construire une politique européenne de lutte contre les discriminations : l'histoire de la directive "race" », *Sociétés contemporaines*, n° 53, 2004/1, p. 11-32.

3. Si les statistiques fournies par le ministère de la Justice ne détaillent pas les motifs de plaintes aux prud'hommes, les rapports annuels de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), à compter de 2005, témoignent d'une augmentation des réclamations déposées auprès de cette institution pour discrimination en raison de l'origine et au travail. Pour autant, la judiciarisation des discriminations reste une expérience encore numériquement très minoritaire, voir CHAPPE V.-A., *L'Égalité au travail. Justice et mobilisations contre les discriminations*, Paris, Presses des Mines, 2019.

incriminée. Les plaidoiries des avocats viennent de se terminer, le jugement est mis en délibéré, la salle se vide. Des ouvriers retraités de Renault, venus en nombre, commentent l'audience. Un syndicaliste de la CGT, blanc quant à lui, me confie alors : « Sur ces questions, on a quarante ans de retard », situant implicitement l'émergence de ces discriminations raciales dans les années 1960, durant cette période de modernisation industrielle et de production de masse sans précédent en France, longtemps célébrée sous le nom de « Trente Glorieuses<sup>4</sup> ».

C'est à une sociogenèse de ces discriminations raciales au travail dans la France desdites « Trente Glorieuses » et à une analyse des processus de racialisation qui les sous-tendent que ce livre s'attelle. Entreprise d'autant plus nécessaire qu'elle vient éclairer plusieurs zones d'ombre : si les discriminations raciales constituent aujourd'hui en France un problème public, elles sont très largement restées tues, voire niées dans le débat public, jusqu'à ce que le droit européen impose à la France de légiférer en la matière, au tournant des années 1990-2000<sup>5</sup>. De même, elles sont longtemps demeurées un non-objet de recherche pour les sciences sociales, et notamment les sciences sociales du travail<sup>6</sup>. Toutes judiciairisées qu'elles puissent être désormais, ces discriminations, entre autres dans le monde du travail, n'en restent pas moins l'objet de dénis récurrents<sup>7</sup>. Plus largement, la part d'héritage colonial du racisme reste encore aujourd'hui en France un objet de débats, voire d'entreprises de délégitimation<sup>8</sup>.

Pourtant, la France des « Trente Glorieuses » est aussi, jusqu'au début des années 1960, une puissance impériale dont le développement industriel repose en partie sur l'emploi d'une main-d'œuvre originaire des colonies, travailleurs dont le statut de colonisés, et le régime d'exception que celui-ci dessine<sup>9</sup>, sont frappés du sceau de la racialisation. Andrée Michel, citée

4. FOURASTIÉ J., *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2004 (1979).

5. DE RUDDER V., POIRET C. et VOURC'H F., *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses universitaires de France, 2000; FASSIN D., « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, août 2002, p. 403-423; HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION, *Lutte contre les discriminations : faire respecter le principe d'égalité*, Paris, La Documentation française, 1998.

6. BERENI L. et CHAPPE V.-A., « La discrimination, de la qualification juridique à l'outil sociologique », *Politix*, vol. 94, n° 2, 2011, p. 7-34; CHAPPE V.-A., EBERHARD M. et GUILLAUME C. (dir.), « La fabrique des discriminations », *Terrains & travaux*, n° 29, 2016.

7. La « promotion de la diversité » dans les entreprises incarnant en France l'un des visages contemporains de ce déni, voir BERENI L., « Le discours de la diversité en entreprise : genèse et appropriation », *Sociologies pratiques*, n° 23, 2011/2, p. 9-19, p. 17; et « La valeur professionnelle de l'identité. Racialisation, genre et légitimité managériale à New York et à Paris », *Sociétés contemporaines*, n° 117, 2021/1, p. 99-126.

8. Et ce jusque dans le champ académique, comme l'analysent par exemple HAJJAT A. et LARCHER S., « Intersectionnalité. Introduction au dossier », *Mouvements*, 12 février 2019, [<http://mouvements.info/intersectionnalite/>], consulté le 14 février 2019.

9. Voir sur ce point BALANDIER G., « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, XI, 1951, p. 44-79, réédité in *ibid.*, n° 119, 2001/1, p. 9-29; MANCERON G.,

en épigraphe, est une pionnière de l'étude des formes d'encadrement et de traitement différenciés dont ces migrants originaires des colonies sont l'objet, employés dans les industries « de métropole<sup>10</sup> », avec l'enquête empirique sur les travailleurs algériens en France qu'elle mène entre 1954 et 1956<sup>11</sup>, dans le cadre de sa thèse au Centre d'études sociologiques, à une époque où la sociologie du travail industriel y connaît d'importants développements<sup>12</sup>. Étonnamment, elle est longtemps restée une pionnière sans héritières, ni héritiers.

Pourtant, plusieurs des conditions historiques dans lesquelles Andrée Michel a mené son enquête ont un temps perduré : la migration algérienne vers la France s'est accrue, au moins jusqu'à la fin des années 1970, et avec elle l'emploi des Algériens dans l'industrie, jusqu'à la suspension de l'immigration dite de main-d'œuvre en juillet 1974. Certes, le rapport de subordination coloniale qui singularisait cette migration jusqu'en 1962 et constituait un puissant facteur de discriminations par les logiques d'infériorisation raciale au fondement du système colonial<sup>13</sup>, a pris institutionnellement fin avec l'indépendance de l'Algérie. Mais les processus de racialisation et la domination raciale, qui constituent une des matrices de la subordination coloniale<sup>14</sup>, repérables dans les catégories et représentations racialisées à l'endroit des populations colonisées<sup>15</sup>, et structurant des discours et des pratiques racistes, n'en ont pas

---

*Marianne et les colonies. Une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, La Découverte, 2003; PITTI L., « Un régime d'exception? Les immigrations coloniales en France métropolitaine », in V. MARIE et N. LUCAS (dir.), *Les migrations dans la classe. Altérité, identité et humanité*, Paris, Le Manuscrit Université, 2009, p. 331-357.

10. « Métropole » est le terme communément utilisé dans la France impériale pour désigner la partie hexagonale du territoire national. Je l'emploie à dessein pour signifier le rapport de subordination coloniale, qui revêt aussi une dimension spatiale. L'un des objets de ce livre est de montrer que cette catégorisation spatiale, les logiques de distinction (entre « Métropolitains » et « extra-Métropolitains » notamment) et les rapports de domination qu'elle sous-tend, survivent à la fin de l'Empire, voir *infra*, en particulier chapitre iv.
11. MICHEL A., *Les travailleurs algériens en France*, Paris, Éditions du CNRS, 1956.
12. Avec en particulier les travaux de Georges Friedmann sur les effets de l'automatisation et d'Alain Touraine sur le travail ouvrier : FRIEDMANN G., *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1956; TOURAINE A., *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, Paris, Éditions du CNRS, 1955.
13. FANON F., « Du prétendu complexe de dépendance du colonisé », *Peaux noires, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, réédité in *Œuvres*, Paris, La Découverte, 2011, p. 127-149; SARTRE J.-P., « Le colonialisme est un système », *Les Temps Modernes*, n° 123, mars-avril 1956, repris in *Situations*, V, Paris, Gallimard, 1983 (1964), p. 25-48; SAADA E., « Un racisme de l'expansion. Les discriminations raciales au regard des situations coloniales », in É. FASSIN et D. FASSIN (dir.), *op. cit.*, p. 55-71.
14. Sur l'articulation entre processus de racialisation et subordination coloniale, voir BALANDIER G., « La situation coloniale : approche théorique », art. cité; FANON F., *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961, réédité in *Œuvres, op. cit.*, p. 431-676, notamment p. 454-455.
15. Sur l'usage, dans ce livre, de la notion de race comme catégorie d'analyse, à savoir comme l'expression et le vecteur (ou comme le signifiant et la cause, pour reprendre la terminologie de Colette Guillaumin) d'un rapport social d'altérisation, de stigmatisation, de hiérarchisation et d'infériorisation de groupes d'individus minorisés sur la base d'une essentialisation d'attributs physiologiques, phénotypiques, psychologiques ou culturels, voir *infra*, encadré chapitre iii et chapitre iv; GUILLAUMIN C., *L'idéologie raciste*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2002, p. 97.

disparu pour autant. Sous l'Empire, ces processus de racialisation ont eu notamment pour effet d'assigner les femmes et hommes colonisés à une position dominée et à un statut subalterne<sup>16</sup>, y compris en métropole et au sein de l'espace usinier, comme Andrée Michel l'a souligné au terme de sa recherche inaugurale. Qu'en est-il advenu dès lors que la migration algérienne vers l'ex-métropole impériale s'est poursuivie après l'indépendance de l'Algérie? Ce livre a pour ambition de traiter cette question. Pendant longtemps, elle ne l'a pas été.

### Ouvriers algériens, travailleurs immigrés : aux marges de l'histoire?

Trois explications peuvent être apportées à cette absence de questionnement, dans les travaux de sciences sociales, et singulièrement de sciences sociales du travail, des effets rebonds du rapport de subordination coloniale dans une France postimpériale.

En premier lieu, le développement de la sociologie du travail, tout au long des années 1950 et 1960, s'est appuyé sur des enquêtes empiriques qui, certes, avaient pour objet le travail usinier, mais dans un cadre d'analyse qui faisait une large place aux modèles productifs, aux modes d'organisation du travail, aux rémunérations et aux effets du taylorisme sur les carrières et le travail ouvriers<sup>17</sup>, et de fait peu aux fractions subalternes du groupe ouvrier, telles que les ouvrières et *a fortiori* les travailleurs immigrés. Situés au bas de la hiérarchie des emplois dans l'industrie, ouvrières et travailleurs immigrés ont eu en commun d'incarner la figure de l'ouvrière et de l'ouvrier peu qualifiés, ces ouvrières et ouvriers de chaîne emblématiques du développement industriel de la France des « Trente Glorieuses »<sup>18</sup>. En cette matière, les travaux pionniers d'Andrée Michel, dans les années 1950, comme ceux de Madeleine Guilbert, dans les années 1960<sup>19</sup>, font figure d'exception : ils ont en commun d'analyser les processus de différenciation (raciale, pour la première<sup>20</sup> ; sexuée, pour la seconde) des postes de travail et de dévalorisation sociale du travail des

16. Sur la théorisation du préjugé racial comme conséquence et justification d'une situation discriminatoire faite à une minorité, dans le sillage des travaux du sociologue américain Robert Park, qui analyse le préjugé comme phénomène dépendant d'un statut, voir MICHEL A., « La sociologie des relations raciales », *La Pensée*, n° 89, janvier-février 1960, p. 60-74, p. 62 et p. 67.

17. Voir, sur ce point, ROT G., *Sociologie de l'atelier. Renault, le travail ouvrier et le sociologue*, Toulouse, Octarès, 2006, p. 13-22; TANGUY L., *La sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011, en particulier p. 41-62.

18. GALLOT F., *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 2015, p. 51-57.

19. GUILBERT M., *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris/La Haye, Mouton, 1966.

20. Qui les théorise en ces termes dans deux articles parus au début des années 1960 : MICHEL A., « La sociologie des relations raciales », *La Pensée*, art. cité ; « Tendances nouvelles de la sociologie des relations raciales », *Revue française de sociologie*, 1962, n° 3-2, p. 181-190.

ouvrières et des travailleurs algériens ; ils ont aussi en commun d'être restés largement ignorés de leurs contemporains<sup>21</sup>.

Certes, la contestation des années 1968 change la donne : la critique du capitalisme, et notamment de la division du travail qui lui est intrinsèquement liée, le renouveau du mouvement féministe et l'émergence de la figure sociale des travailleurs immigrés sur la scène militante produisent des effets sur les enquêtes sociologiques. Mais ces dernières sont inégalement distribuées, tant en volume qu'en postérité, selon qu'elles ont trait aux ouvrières ou aux travailleurs immigrés. Si la critique féministe de la division sexuée – et existe – du travail, sous ses formes domestique et salariée, structure un champ de recherche, celui des rapports sociaux de sexe, foisonnant à compter des années 1970<sup>22</sup>, les enquêtes dédiées, durant ces mêmes années 1970, à la condition de travailleur immigré et à la segmentation raciale (on disait alors « ethnique ») du travail ouvrier<sup>23</sup>, restent en effet beaucoup plus marginales et sans grande postérité immédiate dans les sciences sociales.

Qui plus est, et là réside une deuxième explication à la longue absence de questionnement des effets rebonds du rapport de subordination coloniale sur la condition et les carrières de travailleurs immigrés en France, la sociologie et l'histoire de l'immigration, qui se structurent comme sous-champs disciplinaires en France à partir du début des années 1980, tout en s'étant initialement donné pour objet les travailleurs immigrés, ont *in fine* peu traité du travail et *a fortiori* du travail ouvrier<sup>24</sup>. Les recompositions du champ académique, en particulier le déclin de l'histoire du travail et de la sociologie des mondes ouvriers au profit notamment d'une histoire culturelle et d'une sociologie de l'exclusion, en ces années 1980 marquées par

21. Andrée Michel, revenant sur sa trajectoire en 2009, se situait elle-même « à contre-courant [...] dans le cercle des sociologues » du Centre d'études sociologiques dans les années 1950 ; Margaret Maruani et Chantal Rogerat, dans l'hommage rendu à Madeleine Guilbert en 2006, décrivaient en ces termes la réception des travaux de cette dernière, menés dix ans après ceux d'Andrée Michel, au sein du même laboratoire : « Dans la famille des enfants de Friedmann, elle avait fait une œuvre originale, mais marginale. » VOGEL M., « Entretien avec Andrée Michel », *Travail, genre et sociétés*, op. cit., p. 12 ; MARUANI M. et ROGERAT C., « Hommage à Madeleine Guilbert », *Travail, genre et sociétés*, n° 16, 2006/2, p. 5-6.

22. Sur l'histoire des études de genre et de la sociologie du genre en France, voir BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A. et REVILLARD A., *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2020 (2008) ; CLAIR I., *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2012.

23. GRANOTIER B., *Les travailleurs immigrés en France*, Paris, Maspéro, 1979 (1970) ; KERGOAT D., *Bulldozor ou l'histoire d'une mobilisation ouvrière*, Paris, Seuil, 1973 ; LAHALLE D., « Les travailleurs immigrés d'une grande entreprise de construction mécanique », *Sociologie du travail*, 3, juillet-septembre 1972, p. 316-330 ; MINCES J., *Les travailleurs étrangers en France*, Paris, Seuil, 1974.

24. Maryse Tripier constatait en 1990 qu'une séparation relativement étanche opérait entre une sociologie du travail ignorant les travailleurs immigrés et une sociologie de l'immigration franchissant rarement la porte des usines, TRIPIER M., *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, CIEMI/L'Harmattan, 1990, p. 131-132. Trente ans plus tard, si le constat a un peu changé, l'histoire de l'immigration et la sociologie des rapports sociaux de race ne s'intéressent pas centralement aux univers professionnels et aux situations de travail.

l'accentuation de la crise et des restructurations industrielles<sup>25</sup>, ont sans nul doute compté dans cette (relative) occultation du travail<sup>26</sup> comme objet et terrain de recherche, plus marquée en histoire qu'en sociologie<sup>27</sup>.

Enfin, quand ils ont traité du travail ouvrier et de l'univers usinier, les historiens de l'immigration se sont d'abord centrés sur les migrants étrangers, le plus souvent européens<sup>28</sup>, dans une définition de l'immigré comme étranger, « envers du national<sup>29</sup> ». Ce faisant, ils ont analysé les migrations au prisme de la construction de la nation, en prêtant attention à la xénophobie plus qu'au racisme, et en laissant dans l'ombre ces migrants de l'Empire, nationaux par force, que sont les migrants coloniaux et avec eux les processus d'infériorisation, notamment raciale, qui les caractérisent<sup>30</sup>. Car, comme l'analyse Abdelmalek Sayad, « tout immigré de la colonie ou tout indigène de quelque colonie émigrant vers la métropole ne peut oublier qu'il est d'abord et avant tout un colonisé (et non pas un simple immigré au même titre que tout étranger). Colonisé, c'est-à-dire nié politiquement dans son être politique et historique national<sup>31</sup> ».

Sans doute la faible réception en France, jusqu'au milieu des années 2000, des *Postcolonial Studies* comme des *Subaltern Studies*<sup>32</sup> n'est-elle pas pour rien dans cette occultation initiale des migrations (post)coloniales du périmètre

25. Sur les restructurations industrielles et leurs temporalités, voir LOMBA C., *La restructuration permanente de la condition ouvrière. De Cockerill à ArcelorMittal*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018, en particulier p. 23-44.

26. CHEVANDIER C., PIGENET M., « L'histoire du travail à l'époque contemporaine, clichés tenaces et nouveaux regards », *Le Mouvement social*, n° 200, 2002/3, p. 163-169.

27. BEAUD S. et PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999, p. 422-423. Le programme de recherche sur les OS (ouvriers spécialisés) dans l'industrie automobile, lancé en 1983 par le CNRS sur l'impulsion du ministère de la Recherche et de l'Industrie, est emblématique du processus d'autonomisation progressive de l'objet « immigration » dans les sciences sociales. Sur les effets sociaux et politiques de cette autonomisation, voir PITTI L., « Quand la commande publique façonne l'objet des sciences sociales : une enquête sur les OS dans l'industrie automobile (1984-1986) », in G. LAFERTÉ, P. PASQUALI et N. RENAHY (dir.), *Le laboratoire des sciences sociales. Histoires d'enquêtes et revisites*, Paris, Raisons d'agir, 2018, p. 149-180.

28. LEQUIN Y. (dir.), *La mosaïque France : histoire des étrangers et de l'immigration*, Paris, Larousse, 1988 ; NOIRIEL G., *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris, Presses universitaires de France, 1984 ; *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1988.

29. NOIRIEL G., *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 90.

30. Il en est ainsi, en large part, de la première génération des historiens de l'immigration, celle des années 1980, non de la suivante. Les travaux de Laurent Dornel, par exemple, traite de la xénophobie et des processus de racialisation propres aux migrations coloniales, voir DORNEL L., *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie 1870-1914*, Paris, Hachette Littératures, 2004 et *Indispensables et indésirables. Les travailleurs coloniaux de la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2025.

31. SAYAD A., « Nationalisme et émigration », *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p. 133-159, p. 136.

32. COOPER F., « The Rise, Fall and Rise of Colonial Studies, 1951-2001 », *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2005, p. 33-55 ; MERLE I., « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », *Genèses*, n° 56, 2004/3, p. 131-147.

de la recherche sur l'immigration, laquelle a eu pour effet de maintenir séparées, jusqu'à il y a peu, une historiographie des migrations en France un temps aveugle aux spécificités et aux effets de la subordination coloniale et une historiographie de la France comme Empire colonial, qui a longtemps exclu l'espace métropolitain de la cartographie de l'Empire<sup>33</sup>.

## De la condition (post)coloniale en terrain usinier : une sociohistoire d'une fraction subalterne du groupe ouvrier

Partant de ce triple constat, l'objet de ce livre est d'étudier la condition (post)coloniale en situation migratoire depuis l'espace de l'usine et ce faisant d'analyser ce que cette condition (post)coloniale fait à la condition ouvrière et *vice versa*.

Par « condition coloniale », on désigne ici les rapports de domination, pluriels, que façonne le régime de subordination coloniale, et les processus multiples – d'assignation à des positions subalternes, de gestion différenciée, de ségrégation et de résistance – que ces rapports de domination, de classe et de racia- lisation, produisent pour les migrants originaires des territoires de l'Empire dans les usines de métropole. Par « condition (post)coloniale », on entend interroger, pour une génération migratoire, en l'occurrence celle qui quitte l'Algérie des lendemains de la Seconde Guerre mondiale aux années 1960<sup>34</sup>, les effets dans la durée, les rémanences et transformations de ces rapports de domination et de ces processus d'infériorisation, au-delà des indépendances des territoires de l'Empire, dans une France devenue postimpériale.

En resserrant la focale sur l'espace usinier et en situant l'enquête dans la période dite des « Trente Glorieuses »<sup>35</sup>, l'ambition de ce livre est double. Il s'agit, d'une part, d'éclairer sous un angle inédit « les liens étroits existants entre le capitalisme et l'expansion coloniale<sup>36</sup> » et d'analyser ce que la

33. À la différence de l'historiographie anglo-saxonne de l'Empire colonial français, voir notamment COOPER F., *Citizenship between Empire and Nation. Remaking France and French Africa, 1945-1960*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2014, en particulier chapitre 1 : « From French Empire to French Union », p. 26-66. En France, voir BRANCHE R., PATHÉ A.-M. et THÉNAULT S., « Répression, contrôle et encadrement dans le monde colonial au xx<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'IHTP*, n° 83, 1<sup>er</sup> semestre 2004 ; BRANCHE R. et THÉNAULT S., *La France en guerre (1954-1962). Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008. Et plus récemment, BLANCHARD E., *Histoire de l'immigration algérienne en France*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2018.

34. Génération migratoire qui marque le « deuxième âge de l'émigration algérienne » selon la typologie d'Abdelmalek Sayad, SAYAD A., « Les trois "âges" de l'émigration algérienne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 15, juin 1977, p. 59-79. Sur la notion d'âge de l'émigration, et notamment son acception non exclusivement chronologique, voir *infra*, chapitre 1.

35. Si les « Trente Glorieuses » désignent, pour Jean Fourastié, les années 1946-1975, dans ce livre les bornes de cette périodisation varient selon l'angle adopté : en matière migratoire, on retiendra 1974, et la suspension de l'immigration de main-d'œuvre, comme borne de fin ; en matière militante, c'est l'année 1975 qui marque une fin de cycle des grèves d'OS à Billancourt. Voir *infra*, respectivement chapitres I, II et VII.

36. BALANDIER G., « La situation coloniale : approche théorique », art. cité, p. 14.

condition coloniale fait à la condition ouvrière, en montrant comment la division du travail industriel, poussée à l'extrême dans la phase de modernisation que connaît la France des années 1950-1960, va de pair avec une hiérarchisation raciale de la main-d'œuvre ouvrière. On mettra ainsi au jour l'histoire d'une fraction tenue pour subalterne et ce faisant longtemps invisibilisée du prolétariat industriel. Il s'agit, d'autre part, de montrer en retour ce que la modernisation et l'expansion industrielles de la France des « Trente Glorieuses », loin de niveler les différenciations sociales par un progrès général, doivent à l'assignation à des positions subalternes de cette fraction du groupe ouvrier que sont les travailleurs issus des territoires de l'Empire colonial<sup>37</sup>. Ce livre se veut ainsi une contribution à une histoire critique des « Trente Glorieuses », qui, en prêtant attention aux soutiers de la modernisation, conduit à remettre en question l'équivalence, longtemps tenue pour une évidence, entre progrès scientifique et technique et progrès social<sup>38</sup>.

De cette condition (post)coloniale en terrain usinier dans la phase de mutation industrielle sans précédent en France que constituent ces « Trente Glorieuses », la migration algérienne est exemplaire, l'industrie automobile un cas d'école et l'usine Renault de Billancourt un laboratoire.

Exemplaire<sup>39</sup>, la migration algérienne l'est des migrations coloniales, en premier lieu par la nature et le degré du régime de subordination imposé par la France au territoire algérien, devenu colonie de peuplement dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et partie intégrante du territoire national français, sous la forme de trois départements, jusqu'en 1962 ; en deuxième lieu parce qu'elle constitue la principale migration d'outre-mer, en nombre comme en durée ; en troisième lieu parce que les migrants algériens en viennent, à compter des années 1950, à incarner la condition de travailleur immigré et de colonisé parmi les immigrés, singulièrement dans l'industrie automobile.

L'industrie automobile est ainsi un cas d'école des effets que les modes de production en très grande série et l'accroissement exponentiel de la capacité productive durant les « Trente Glorieuses » ont sur le travail ouvrier. À cette période, la rationalisation des processus de production dans le secteur automobile en France repose à la fois sur une automatisation partielle, inégalement poussée selon les firmes, et sur une augmentation de la productivité du travail par une parcellisation toujours plus accentuée des tâches, incarnée par la figure de l'ouvrier (et de l'ouvrière) spécialisés.

37. Sur les régimes discriminatoires que crée le système colonial au sein même de l'État social « qui [après 1945] fait du travail une des dimensions de la citoyenneté », voir FRANÇOIS P. et LEMERCIER C., *Sociologie historique du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2021, p. 118-120.

38. ROSS K., *Rouler plus vite, laver plus blanc*, Paris, Flammarion, 1997, p. 22-23 ; BONNEUIL C., PESSIS C. et TOPÇU S. (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 11.

39. SAYAD A., « L'immigration algérienne en France, une immigration "exemplaire" », in J. COSTA-LASCoux et É. TEMIME, *Les Algériens en France. Genèse et devenir d'une migration*, Paris, Publisud, 1985, p. 19-49.



L'éventail des emplois ouvriers, la nature des tâches effectuées et, ce faisant, la morphologie du groupe ouvrier s'en trouvent radicalement modifiés.

L'usine Renault de Billancourt est un condensé de ces deux processus. Implantée aux abords de la capitale qui attire et concentre une part importante des migrants algériens dès l'entre-deux-guerres, elle concentre à elle seule, au milieu des années 1950, près du dixième des « Nord-africains », comme on les appelait alors communément<sup>40</sup>, recensés au travail dans le département de la Seine<sup>41</sup>. À cette époque, ces « Nord-Africains » sont à plus de 90 % algériens. Près d'un tiers des actifs « nord-africains » employés dans les industries mécaniques et électriques de la Seine le sont à Billancourt<sup>42</sup>. À eux seuls, les ouvriers originaires d'Algérie constituent, à Billancourt, 68,6 % de la main-d'œuvre étrangère et coloniale – dite « extra-métropolitaine » par la direction du Personnel de l'entreprise. Dans cette Babel ouvrière, ils incarnent alors la figure des travailleurs immigrés – situation un temps paradoxale puisque jusqu'en 1962, ils sont juridiquement français. Au sein de cette usine historique de ce qui est alors la première entreprise automobile française, le recours à une main-d'œuvre coloniale est une donnée structurelle de l'accroissement de la capacité productive aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale – à la différence de ce qu'il en est, par exemple, à l'usine Peugeot de Sochaux, où le recrutement de travailleurs originaires des colonies est conjoncturel et circonscrit aux nécessités de la Reconstruction dans l'immédiat après-guerre<sup>43</sup>. À n'en pas douter, et ce sera l'un des objets de ce livre que de le montrer, le caractère nationalisé de l'entreprise Renault joue pour beaucoup dans ces modèles productifs différenciés<sup>44</sup>. On montrera en particulier comment les processus de racia- lisation de la main-d'œuvre ouvrière, qui façonnent d'abord les modes de gestion de la composante coloniale de celle-ci (durant les années 1950), puis s'appliquent à l'ensemble de la main-d'œuvre ouvrière (à compter du

40. Les migrants originaires d'Algérie, alors constituée de trois départements français, sont désignés par la catégorie institutionnelle de « Français musulmans d'Algérie » à compter de 1947 et jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962; ils sont communément appelés « Nord-Africains » en métropole durant la période impériale – voire au-delà. J'userai dans cet ouvrage de ces deux dénominations lorsqu'il sera fait référence aux sources qui mobilisent ces catégorisations coloniales; pour le reste, j'emploierai délibérément la catégorie d'Algérien qui, si elle ne se réfère pas à un groupe national avant 1962, n'en est pas moins celle par laquelle les migrants originaires d'Algérie se nomment – dans les archives militantes ou dans les entretiens biographiques que j'ai pu mener avec certains d'entre eux.

41. Le département de la Seine équivaut aux actuels départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Il est supprimé en janvier 1968 et remplacé par ces quatre départements.

42. Sur ce point, voir PITTI L., « Ces parisiens venus d'ailleurs. Ouvriers algériens dans la Seine durant les années 1950 », *Histoire & Société, revue européenne d'histoire sociale*, n° 20, 2006, p. 111-122.

43. HATZFELD N., *Les gens d'usine. Cinquante ans d'histoire à Peugeot-Sochaux*, Paris, L'Atelier, 2002, p. 172-176.

44. Voir *infra*, chapitres II et IV. Sur les modèles productifs dans l'automobile, voir FREYSSINET M., MAIR A., SHIMIZU K. et VOLPATO G., *Quel modèle productif? Trajectoires et modèles industriels des constructeurs automobiles mondiaux*, Paris, La Découverte, 2000.

milieu des années 1960), sont à Renault l'instrument privilégié de la rationalisation industrielle durant les « Trente Glorieuses ».

## L'effet loupe, ou la visée générale d'une enquête monographique

Cet ouvrage qui rend compte d'une enquête sur une fraction, qui plus est marginale, du groupe ouvrier, au sein d'une usine, s'inscrit pour autant dans une visée plus large : contribuer à une autre histoire des « Trente Glorieuses », à une sociohistoire des marges de la classe ouvrière et des processus de racialisation dans la France contemporaine.

À un premier niveau, empirique, plusieurs des caractéristiques du terrain de cette enquête rendent possible cette généralisation : le statut nationalisé de l'entreprise Renault, qui en fait un emblème de la modernisation industrielle des « Trente Glorieuses », et un lieu privilégié d'expérimentation des politiques économiques et sociales des gouvernements successifs, d'une part ; le caractère exemplaire de la migration algérienne, qui en vient progressivement à incarner la figure du, et la condition de, travailleur immigré dans les industries en grande série durant ces mêmes « Trente Glorieuses », d'autre part. Ces deux traits font du terrain de cette enquête un « paradigme empirique », au sens que Norbert Elias et John L. Scotson donnent à cette notion qu'ils forgent à propos de « Winston Parva », quartier (anonymisé) de leur enquête sur les habitants de différentes fractions des classes populaires d'une banlieue de Londres : à savoir comme une « jauge pour d'autres configurations plus complexes de ce type », un « modèle explicatif construit à petite échelle » mais applicable « à une grande variété d'unités sociales plus grandes et plus différenciées<sup>45</sup> ». Ce faisant, l'enquête ici analysée s'inspire à la fois de l'approche micro-historique et de la méthode (ethnographique) dite de l'étude de cas élargie<sup>46</sup>.

Les travaux qui, à compter des années 1970, se sont revendiqués de la micro-histoire, dans ses acceptions italienne (*microstoria*) ou allemande (*Alltagsgeschichte*<sup>47</sup>), ont en effet montré tout l'intérêt d'une enquête « mise

45. ELIAS N. et SCOTSON J., *The Established and the Outsiders. A Sociological Enquiry into Community Problems*, Londres/New Delhi, Thousand Oaks/SAGE Publications, 1994 (1965), p. 22 : « In that sense the model of an established outsider figuration which results from an enquiry into a little community like Winston Parva can serve as a kind of "empirical paradigm". By applying it as a gauge to other more complex figurations of this type, one can understand better the structural characteristics they have in common and the reasons why, under different conditions, they function and develop upon different lines. »

46. Sur les parentés entre les deux approches, notamment quant aux dispositifs de généralisation contrôlée, voir BUSCATTO M., « Des "études de cas" aux généralisations fondées. Pour une ethnographie ambitieuse », *SociologieS*, La recherche en actes, champs de recherche et enjeux de terrain, [http://journals.openedition.org/sociologies/3939], mis en ligne le 9 mai 2012, consulté le 6 avril 2019.

47. LÜDTKE A., « Qu'est-ce que l'histoire du quotidien, et qui la pratique? », in A. LÜDTKE (dir.), *Histoire du quotidien*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994 (1989), p. 1-38.

en œuvre à petite échelle<sup>48</sup> », de « l'analyse à la loupe de phénomènes circonscrits (une communauté villageoise, un groupe de familles, voire un individu)<sup>49</sup> », sur une base monographique ou biographique. Ce type d'enquête « autorise [...] une reconstitution du vécu inaccessible aux autres approches historiographiques<sup>50</sup> », en l'occurrence à l'histoire sérielle ou événementielle, et ce faisant rend possible l'enquête sur des groupes subalternes, peu saisissables autrement parce que ne laissant par définition que des traces éparées dans les fonds d'archives institutionnelles. Mais ce type d'approche, par effet loupe, permet aussi de « repérer les structures invisibles selon lesquelles ce vécu est articulé [...], structures qui règlent les rapports sociaux<sup>51</sup> », et ce faisant d'« observer comme dans un microcosme les caractéristiques d'une entière couche sociale à une époque historique donnée<sup>52</sup> », en l'occurrence les propriétés sociales des migrants algériens venus s'installer, plus ou moins durablement, dans la métropole impériale.

De l'étude de cas élargie, théorisée par le sociologue Michael Burawoy, on retient ici tout l'intérêt qu'il y a à prêter attention aux trajectoires des acteurs et ce faisant à une dimension contextualisée et processuelle des rapports sociaux, qui permet le « passage de l'analyse des microprocessus aux forces macrosociales<sup>53</sup> », en l'occurrence d'une analyse de l'univers de travail quotidien à celles des effets *combinés* des rapports sociaux de classe *et* de racialisation sur les carrières de ces migrants algériens, venus travailler comme ouvriers dans l'industrie automobile du Paris des « Trente Glorieuses », lequel est aussi, jusqu'au début des années 1960, la capitale de l'Empire. Car, et c'est l'objet de ce livre que de le montrer, la condition de travailleur immigré et de colonisé parmi les immigrés résulte à la fois d'une histoire migratoire, d'une histoire du travail et des positions dans le processus de production en très grande série<sup>54</sup> et d'une histoire militante, au croisement de celles du mouvement ouvrier et de la cause anti puis postcoloniale.

C'est cette interdépendance et cette imbrication des effets d'un ordre tout à la fois colonial puis postcolonial, capitaliste, usinier et racial, sur les trajectoires de ces travailleurs immigrés qu'il va s'agir d'éclairer.

48. GINZBURG C. et PONI C., « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981/10, p. 133-136, p. 136.

49. *Ibid.*, p. 133. Sur ce point, voir l'enquête inaugurale de Carlo Ginzburg : GINZBURG C., *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1980.

50. GINZBURG C. et PONI C., « La micro-histoire », art. cité, p. 136.

51. *Ibid.*

52. GINZBURG C., *Le fromage et les vers...*, *op. cit.*, p. 16.

53. BURAWOY M., « Manufacturing Consent revisité », *La Nouvelle Revue du Travail*, 1 | 2012, [<https://journals.openedition.org/nrt/122?lang=en>], mis en ligne le 10 décembre 2012, consulté le 11 décembre 2017.

54. Histoire qui, elle-même, découle des logiques d'assignation à un statut subalterne, produits à la fois de la division du travail productif dans les usines automobiles et du rapport de subordination coloniale, voir *infra*, chapitre III et v.

## **Des politiques, des statistiques et des carrières : ou comment mettre au jour les ressorts et les effets combinés de l'exploitation capitaliste et de la domination coloniale**

Pour ce faire, l'enquête s'est orientée dans trois directions et appuyée sur différents matériaux, pour l'essentiel archivistiques.

Dans un premier volet, j'étudie, à partir de l'entreprise Renault, les politiques, pour l'essentiel migratoires et de main-d'œuvre, qui encadrent, voire conditionnent, la venue, le séjour, l'emploi et le travail de ces migrants algériens durant les « Trente Glorieuses ». Je cherche à identifier les effets du rapport de subordination coloniale qui singularise, un temps, cette migration. Pour observer les modalités de mise en œuvre de ces politiques, leurs circulations à différentes échelles (de la firme nationalisée au ministère du Travail, de la direction générale de celle-ci à celles de ses différentes usines) et leurs effets sur l'emploi et le travail des ouvriers algériens, je me suis appuyée, d'une part, sur les archives de l'entreprise Renault, en particulier celles de sa direction du Personnel, conservées sur le site historique de Billancourt. Celles-ci comprennent notamment les études que l'entreprise consacre à sa main-d'œuvre « nord-africaine » puis étrangère, du début des années 1950 (période à partir de laquelle les archives sont systématiquement conservées et inventoriées) au milieu des années 1970. À elles seules, ces études témoignent de l'attention que les cadres dirigeants de la firme au losange prêtent à la fraction coloniale de la main-d'œuvre ouvrière; il s'agira de comprendre pourquoi. Pour analyser la fabrique de ces politiques migratoires et de main-d'œuvre à différentes échelles, j'ai, d'autre part, mobilisé plusieurs fonds aux archives nationales : ceux du Service de liaison avec les originaires des territoires français d'outre-mer et du Centre des hautes études d'administration musulmane, conservées aux archives d'outre-mer à Aix-en-Provence; celui de la direction de la Population et des Migrations du ministère des Affaires sociales, conservé aux archives contemporaines, désormais à Pierrefitte.

L'enquête repose aussi sur l'analyse systématique des notes et données statistiques que la direction du Personnel de Renault fournit plusieurs fois par an aux élus du comité d'établissement (CE) de Billancourt et du comité central d'entreprise (CCE) de Renault, en amont et en aval des réunions, mensuelles ou semestrielles, de ces deux instances. Exhumer les données statistiques, éparées dans les archives, relatives aux travailleurs « nord-africains », comme les nomment généralement dans le contexte impérial, voire au-delà, la direction du Personnel de la firme et plus largement l'administration du Travail; les mettre en série pour étudier, tout au long des trois décennies d'après-guerre, l'emploi des Algériens dans cette usine automobile<sup>55</sup>; et les

55. Aucune série statistique relative à l'emploi des Algériens ne figure dans les archives de Renault, du fait d'abord de l'agrégat statistique que représentent les travailleurs algériens, marocains et tunisiens, souvent regroupés sous la catégorie de « Nord-Africains » durant la période impériale; du fait du

analyser en regard, d'une part, des séries statistiques relatives à l'ensemble du personnel ouvrier de la firme, d'autre part de celles ayant trait à la migration algérienne vers la métropole puis la France et à la population active en son sein : ces trois étapes de l'enquête ont rendu possibles trois types d'analyse.

En premier lieu, la construction et l'exploitation de ces séries statistiques ont permis d'analyser les rythmes de recrutement de cette fraction du personnel ouvrier, et les effets combinés des politiques migratoires, industrielles et de main-d'œuvre sur ce recrutement. En deuxième lieu, elles ont donné à voir et à analyser les catégorisations que les agents de la direction du Personnel de l'entreprise produisent ou diffusent à l'endroit de cette main-d'œuvre et auxquelles ils forment l'encadrement, chargé de gérer cette dernière au quotidien. En troisième lieu, ces données statistiques, parce que l'opération de quantification constitue souvent la première étape d'une politique de gestion de la main-d'œuvre, ont permis précisément de mettre au jour et d'analyser les dispositifs de gestion dédiés à cette fraction de la main-d'œuvre ouvrière – dispositifs souvent spécifiques, tout particulièrement durant la période impériale. C'est donc à une étude de la mise en chiffres comme mise en ordres<sup>56</sup> (productif et colonial) qu'a été consacré le premier volet de cette enquête.

Pour mesurer les effets *in situ* du régime de subordination coloniale qui singularise la migration algérienne dans l'espace usinier, en l'occurrence sur les positions et les destinées professionnelles de ces migrants algériens embauchés comme ouvriers, j'ai, dans un deuxième volet de l'enquête, reconstitué et analysé les carrières professionnelles d'un échantillon représentatif de 955 ouvriers algériens employés à Renault à compter du début des années 1950, à partir du fichier du personnel de l'entreprise. Il s'est agi notamment de tester l'hypothèse d'une assignation de cette fraction du groupe ouvrier à un statut subalterne et la réplique d'un ordre colonial en terrain usinier.

L'accès à cette source, nominative et par définition confidentielle, m'a été autorisé par la direction du Personnel de l'entreprise sous condition d'une anonymisation des données patronymiques et de l'engagement à ne pas les utiliser pour retrouver d'éventuels enquêtés. La constitution de l'échantillon a reposé sur deux opérations : en premier lieu, une sélection

---

recours variable à la quantification comme instrument de gestion de la main-d'œuvre, ensuite. L'un des premiers objets de l'enquête a donc été de construire cette série statistique, de 1946 (date à compter de laquelle les premières données en la matière sont repérables dans les archives de l'entreprise) à 1975.

56. Sur « les aspects indissociablement culturels, techniques et cognitifs des activités sociales de chiffrage et de mesure, lesquelles permettent de s'accorder sur les catégories qui comptent, sur ce que l'on peut ou doit compter, ainsi que sur les manières de s'y prendre », voir DAGIRAL É., JOUZEL J.-N., MIAS A. et PEERBAYE A., « Mesurer pour prévenir? Entre mise en nombre et mise en ordre », *Terrains & travaux*, n° 28, 2016/1, p. 5-20, p. 6; DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2010.

aléatoire au quart de l'effectif moyen d'ouvriers algériens présents à Renault durant les années 1950, sur la base du nom patronymique et du lieu de naissance<sup>57</sup> figurant dans les registres d'embauche, manuscrits, de l'usine Renault de Billancourt, conservés dans le service d'archives de l'entreprise pour la période allant de 1950 à 1962<sup>58</sup> – soit une liste de près d'un millier d'individus – ; en second lieu, à partir de cette liste, le repérage des dossiers de carrière correspondants, archivés sous la forme de microfiches de dix centimètres sur quatre, et la saisie (sur papier puis par codage informatique) de l'ensemble des informations que ces dossiers contiennent – pour l'essentiel relatives à l'état-civil (date et lieu de naissance, adresses successives, statut marital, date d'arrivée « en métropole »), mentionnant parfois les diplômes détenus et les emplois occupés en amont de l'embauche à Renault, et plus systématiquement ceux occupés au sein de l'entreprise même, consignant de temps à autre les appréciations portées par l'encadrement sur ces ouvriers, et détaillant les motifs de départ de l'entreprise. Cet échantillon rend ainsi compte des carrières professionnelles, pour partie en amont de l'embauche à Renault et systématiquement au sein de l'entreprise même, de 955 ouvriers embauchés par la firme au losange entre 1950 et 1962 et y ayant travaillé pour certains quelques mois durant, pour d'autres pendant plusieurs décennies. À la différence de dossiers de retraite<sup>59</sup>, les dossiers de carrière archivés dans l'entreprise ne rendent pas compte, par définition, de l'ensemble de la carrière professionnelle des ouvriers concernés – et en particulier pas des emplois que ceux-ci ont éventuellement occupés après avoir quitté l'entreprise.

L'exploitation de cet échantillon, avec les logiciels Excel et Sphinx, a permis d'établir la morphologie de cette fraction du groupe ouvrier, en termes d'âges et de générations, de niveaux de diplômes, d'expériences du travail industriel, de métiers, de postes de travail, de salaires et de conditions de travail. Les migrants algériens embauchés à l'usine comme ouvriers étant *tous* des hommes<sup>60</sup>, c'est de la condition d'une fraction masculine du

57. Les migrants algériens étant de nationalité française jusqu'en 1962, la nationalité n'était pas un critère d'échantillonnage pertinent. Pour constituer cet échantillon, j'ai retenu comme « algérien » tout individu avec un nom patronymique à consonance arabe ou berbère, né en Algérie.

58. Au-delà de 1962, plus aucun registre d'embauche ne figure dans les archives de l'entreprise, rendant impossible l'échantillonnage par cette voie. L'informatisation des dossiers individuels du personnel, amorcée en 1963 à Renault, explique sans doute cette transformation.

59. Tels que ceux exploités par Anne-Sophie Bruno dans son enquête sur les migrants de Tunisie sur le marché du travail parisien depuis 1956, voir BRUNO A.-S., *Les chemins de la mobilité*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, en particulier p. 227-228 pour la description des dossiers de la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

60. Pour autant, la migration algérienne n'est pas constituée que d'hommes, et ce dès cette époque : elle est aussi celle de conjointes ou de familles. La répartition des rôles s'opère selon une (classique) division sexuée du travail dans la société salariale de l'immédiat après-guerre : aux hommes le travail productif, aux femmes le travail domestique et reproductif. Sur l'histoire de la migration algérienne comme migration féminine, voir notamment ANDRÉ M., « Algériennes : quelle citoyenneté ? (années 1930-années 1960) » *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 43 | 2016, [<http://clio.revues.org/13173>], mis

groupe ouvrier qu'il sera question dans ce livre. Pour autant, les homologues ne manquent pas avec la fraction féminine de la main-d'œuvre ouvrière dans cette usine automobile, en termes de postes de travail et plus largement de surreprésentation de l'une comme de l'autre aux échelons les moins qualifiés des emplois ouvriers. Le dialogue avec des travaux comme ceux de Madeleine Guilbert sur les fonctions des femmes dans l'industrie, a pu ainsi, par la vertu de l'analogie<sup>61</sup>, outiller l'analyse des processus de division (raciale et sexuée) du travail, de segmentation des postes de travail et de fragmentation de la condition et du groupe ouvriers.

Riches de détails, en particulier durant les années 1950 où ils sont manuscrits<sup>62</sup>, les dossiers individuels du personnel ont aussi permis d'incarner l'étude du travail de ces ouvriers, ce que les enquêtes par agrégats statistiques laissent par force souvent dans l'ombre, et de donner chair à l'étude de l'univers usinier, laissant entrevoir les rapports de pouvoir qui s'y jouent. Les appréciations des contremaîtres, l'évaluation de l'aptitude professionnelle des ouvriers par le médecin du travail à l'embauche ou les sanctions disciplinaires dont ceux-ci peuvent faire l'objet, donnent la mesure des effets pratiques des catégorisations managériales et des processus de racialisation ; au détour des mentions d'absences injustifiées ou « pour fait de grèves », ou encore des motifs de départ de l'entreprise, on discerne aussi les formes de résistance que ces ouvriers opposent à l'ordre usinier<sup>63</sup>. Bien que d'une exploitation initialement aride, ces dossiers individuels du personnel sont ainsi un matériau particulièrement fécond pour s'immerger en décalé dans l'univers d'une usine aujourd'hui fermée. Ils sont aussi un matériau essentiel à l'étude des carrières ouvrières.

Celle-ci a été menée dans deux directions : outre la mise en exergue de portraits visant à incarner tel ou tel aspect du travail ouvrier, il s'est agi de construire une typologie de ces carrières pour tester l'incidence que la formation, l'expérience du travail et la durée d'emploi dans l'industrie notamment pouvaient avoir sur la différenciation de celles-ci. J'ai en particulier cherché à mesurer si la conclusion avancée par Andrée Michel dans sa recherche inaugurale, menée au milieu des années 1950 – celle d'un cantonnement des

---

en ligne le 9 septembre 2016, consulté le 11 avril 2019 ; sur l'immigration algérienne comme immigration familiale, voir COHEN M., *Des familles invisibles. Les Algériens de France entre intégrations et discriminations (1945-1985)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

61. Pour reprendre la catégorie d'analyse de Colette Guillaumin, dont l'œuvre a beaucoup compté dans la revisite de ce terrain, GUILLAUMIN C., *Sexe, race et pratique de pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Indigo/Côté-femmes éditions, 1992 ; sur le raisonnement analogique dans l'œuvre de Colette Guillaumin, voir NAUDIER D. et SORIANO É., « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du Genre*, n° 48, 2010/1, p. 193-214.
62. Lorsqu'ils sont informatisés et donc standardisés, en l'occurrence pour la part des carrières des ouvriers de l'échantillon qui se poursuivent au-delà de 1963, les dossiers du personnel sont beaucoup moins riches d'informations.
63. Sur les dossiers de carrière comme matériau pour l'étude des « modalités de l'encadrement institutionnel », voir BÉLIARD A. et BILAND É., « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus », *Genèses*, n° 70, 2008/1, p. 106-119.

Algériens à des emplois peu qualifiés<sup>64</sup>, en l'occurrence d'ouvriers spécialisés – était corroborée ou au contraire invalidée en contexte postimpérial, et à quelles logiques ces éventuelles différenciations répondaient.

Il en est ainsi des carrières professionnelles comme des carrières migratoires : elles sont un instrument privilégié pour mesurer non seulement les effets de trajectoire mais aussi les effets de contexte sur les destinées ouvrières<sup>65</sup>. Car, et Abdelmalek Sayad l'a montré dans ses travaux sur les processus migratoires, « réintroduire les trajectoires complètes » permet de « rompre avec la représentation trop facilement admise d'une immigration homogène, indifférenciée, soumise pareillement aux mêmes actions et aux mêmes mécanismes [...], rompre avec l'image « éternisée » de l'immigration [...], l'image stéréotypée de la *noria* », où « l'immigration serait un mouvement qui amènerait en France – et ramènerait de France –, dans un perpétuel renouvellement, des hommes toujours nouveaux [...] et toujours identiques, l'immigré étant fixé une fois pour toutes dans l'image du rural (ou du paysan) émigrant seul (*i. e.* sans sa famille), pour une durée nécessairement limitée<sup>66</sup> ». Au-delà de la seule sphère du travail, ces dossiers du personnel donnent des indices des carrières migratoires de ces ouvriers, que j'ai aussi retracées. Cependant, parce qu'ils sont moins systématiques en la matière qu'en matière de carrières professionnelles, ils permettent de ne reconstituer que partiellement les étapes de l'immigration de ces Algériens, ne fournissent que des informations, rares et lacunaires, sur la position sociale de ces derniers en terre d'émigration et sont silencieux quant aux motifs qui ont pu présider à leur émigration, ne permettant pas d'étudier systématiquement les deux facettes d'un même processus, dont Abdelmalek Sayad soulignait qu'elles gagnaient à être étudiées conjointement. La recherche est ici tributaire de ses sources, et de leurs limites. Elle l'est aussi du moment de l'enquête : l'ayant menée alors que ces ouvriers étaient quasiment tous à la retraite, et l'usine Renault de Billancourt fermée, il était difficile de compléter ce volet prosopographique par une large campagne d'entretiens qui auraient permis de réduire cet écueil. Qui plus est, l'enquête ayant été en large partie réalisée durant la « décennie noire » en Algérie, j'ai dû abandonner l'idée d'y faire alors des entretiens avec des retraités de Renault, repartis y vivre.

64. MICHEL A., *Les travailleurs algériens en France...*, *op. cit.*

65. On entend ici « effets de contexte » dans une acception dynamique, et pas seulement chronologique, pour désigner les « contraintes structurelles mouvantes qui pèsent sur [les] marges de jeu » des acteurs en fonction des « configurations sociales et politiques » dans lesquelles ceux-ci évoluent. Sur les logiques historiques comme « logiques situationnelles », voir COLLOVALD A., « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in A. COLLOVALD (dir.), avec M.-H. LECHIEN, S. ROZIER et L. WILLEMEZ, *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 177-229, p. 216. Sur l'instrument d'analyse que représente la notion de carrière, voir aussi DARMON M., « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, n° 82, 2008/2, p. 149-167.

66. SAYAD A., « Les trois « âges » de l'émigration algérienne », art. cité, p. 58.



J'ai néanmoins pu mener treize entretiens en France (pour l'essentiel en région parisienne et en Bourgogne) durant les années 1990 et au début des années 2000, puis un à Alger en 2003, auprès de sept ouvriers alors retraités, retrouvés par l'intermédiaire de réseaux syndicaux et d'anciens « porteuses et porteurs de valise », ces Françaises et Français ayant soutenu la cause de l'indépendance algérienne en aidant activement le Front de libération nationale (FLN) alors clandestin. Ces entretiens biographiques, menés en français, d'une durée variable (d'une heure trente à trois heures) et pour certains répétés, ont permis de revenir plus précisément sur les étapes de la carrière migratoire, sur les perceptions de l'univers usinier et sur les carrières militantes de ces ouvriers. Ils ont été complétés, dans l'analyse, par ceux conduits par Abdelmalek Sayad auprès d'ouvriers algériens de Renault dans le cadre d'une recherche menée au début des années 1980<sup>67</sup>, à la transcription intégrale desquels j'ai pu avoir accès. J'ai complété ce volet de l'enquête par des entretiens auprès de cinq responsables syndicaux et politiques, algériens et français, de la Confédération générale du travail (CGT), de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), du Parti communiste français, de la Fédération de France du FLN durant la guerre d'indépendance algérienne, et de deux militants des Cahiers de mai, qui furent au contact de ces ouvriers de Renault durant les « Trente Glorieuses ».

Enfin, pour analyser non plus seulement les modalités, mais aussi les formes de résistance à l'ordre capitaliste, colonial et usinier, un troisième volet de l'enquête a porté sur l'étude des processus de politisation et les carrières cette fois militantes de ces ouvriers subalternes. Pour ce faire, j'ai eu recours à des fonds d'archives de tracts et de publications syndicales et politiques, conservés pour une part dans les archives de la direction du Personnel de l'entreprise, pour une autre part dans celles des sections syndicales les plus représentatives à Renault durant les « Trente Glorieuses », en l'occurrence CGT et CFTC puis CFDT, à leur échelon local (la section syndicale, reconnue en 1968, l'étant à Renault dès 1945), départemental et confédéral. Le plus surprenant et le plus riche de ces fonds a été celui découvert dans les archives du service dit des relations de travail de la direction du Personnel de Renault : il comprend près de 46 dossiers d'environ 500 documents chacun, soit près de 20 000 tracts, bulletins et journaux militants des différentes organisations intervenant dans l'usine ou à sa porte, ainsi que des rapports de surveillance des meetings, réunions ou incidents ayant eu lieu à Billancourt, répertoriés chronologiquement de 1952 à 1970 – selon toute probabilité dans une visée à la fois de

67. SAYAD A., « Biographies de travailleurs immigrés, anciens ouvriers de l'usine de Billancourt », *Condition d'immigré et condition d'OS : les effets mutuels de l'une sur l'autre et leurs effets sur la relation au travail*, contrat de connaissance CNRS/RNUR, *Les OS dans l'industrie automobile*, 1984-1986, rapport de recherche, dactyl., mai 1986, p. 140-171.

surveillance et de prévention des conflits. Étudiés chronologiquement, en faisant varier les échelles, ces différents fonds d'archives ont nourri trois fils de l'analyse : ils ont permis de mettre au jour les carrières syndicales et plus largement militantes d'ouvriers algériens et le rôle joué dans ces carrières par les organisations du mouvement ouvrier français ; d'étudier l'histoire des relations complexes entre mouvement ouvrier français et travailleurs coloniaux et plus largement immigrés, en s'affranchissant des bornages chronologiques d'historiographies qui communiquent (encore) trop peu : celles de la guerre d'Algérie et des années 1968, et en cherchant au contraire à mesurer les effets rebonds de la première sur les secondes ; d'analyser enfin les conditions d'émergence et la dimension processuelle et discontinue d'une cause des subalternes en terrain usinier.

### Une plongée par palier dans l'univers usinier

Construit en trois parties et sept chapitres, dont l'ordonnancement vise à plonger progressivement les lecteurs et lectrices dans l'univers usinier, ce livre suit le fil des carrières, d'abord migratoires, puis professionnelles et militantes, de ces ouvriers.

La première partie dépeint le contexte migratoire, économique et politique qui encadre ces carrières. Le premier chapitre montre en quoi les « Trente Glorieuses » sont marquées par un tournant colonial dans l'histoire de l'immigration en France métropolitaine, à la conjonction de deux facteurs : la situation démographique et politique de l'Algérie des années 1950-1960 et les besoins en main-d'œuvre de l'industrie en métropole. L'indépendance algérienne en 1962 ne vient pas remettre en cause ce mouvement migratoire – comme le montrera l'étude de carrières migratoires typiques de cet « âge de l'émigration algérienne<sup>68</sup> ». Entre 1946 et 1974, les travailleurs algériens en viennent progressivement à incarner la figure par excellence des travailleurs immigrés, *a fortiori* dans les industries de transformation, dont l'automobile, et tout particulièrement dans les usines Renault de Billancourt. Dans le deuxième chapitre, j'analyse comment le recours massif à cette fraction du prolétariat constitue, à Renault plus spécifiquement, l'un des supports de la modernisation industrielle : on verra ainsi comment le modèle d'accroissement de la capacité productive mis en œuvre par la direction générale de l'entreprise nationalisée, au nom de ce que « la main-d'œuvre immigrée coûte moins cher que l'automatisation<sup>69</sup> », repose sur une augmentation de la productivité du travail qui s'appuie sur l'assignation à une position subalterne de cette main-d'œuvre immigrée, et plus particulièrement de la fraction coloniale de cette dernière.

68. SAYAD A., « Les trois "âges" de l'émigration algérienne », art. cité.

69. Propos du secrétaire général de la firme, Bernard Vernier-Palliez, en 1957, cités par LOUBET J.-L., *Citroën, Peugeot, Renault et les autres. Soixante ans de stratégies*, Paris, Le Monde Éditions, 1995, p. 57.

La deuxième partie étudie la genèse et la morphologie de la condition de subalterne en terrain usinier, en croisant étude des carrières d'ouvriers algériens depuis l'embauche jusqu'au départ de l'usine et analyse des modes de gestion de cette fraction (post)coloniale de la main-d'œuvre ouvrière. Le troisième chapitre resserre la focale sur le moment de l'embauche, pour esquisser une première morphologie de cette fraction du groupe ouvrier et incarner empiriquement ces processus d'assignation à une position subalterne, dans une double acception : affectation systématique aux postes de travail les moins qualifiés *et* aux ateliers les plus pénibles. On mesurera ainsi combien l'équation « Algérien = ouvrier spécialisé », dont Abdelmalek Sayad a montré l'acuité pour les travailleurs immigrés durant les restructurations industrielles des années 1980-1990<sup>70</sup>, trouve son origine durant les « Trente Glorieuses » et ce *dès le moment de l'embauche*, au croisement d'un ordre usinier capitaliste et colonial. Consacré à caractériser plus avant ce dernier, le quatrième chapitre étudie les modalités d'une gestion racialisée de la main-d'œuvre (post)coloniale en métropole et montre plus largement comment rationalisation (de la production automobile) et racialisation (de la main-d'œuvre) vont de pair à Renault ; plus encore, combien ces processus de racialisation y apparaissent comme *l'une des conditions nécessaires* de la rationalisation de l'appareil productif durant les « Trente Glorieuses », y compris dans un contexte postimpérial. Ces politiques de main-d'œuvre racialisées produisent des effets durables sur les carrières professionnelles de ces ouvriers, que le cinquième chapitre s'emploie à étudier, en cherchant à cerner empiriquement les logiques postcoloniales de gestion de la main-d'œuvre ouvrière. Au-delà du seul cas de Renault, on y montrera combien la racialisation de la condition d'OS par le patronat automobile produit, à compter de la fin des années 1960, une discrimination systémique pour la part de la main-d'œuvre que ce même patronat dit alors « de couleur ».

Cette discrimination coloniale, déjà perçue et nommée comme telle par les ouvriers qui la subissent, comme par un certain nombre d'organisations militantes qui la combattent, n'est pas sans effet sur les carrières militantes de ces derniers et les relations, parfois houleuses, que ceux-ci entretiennent avec les organisations du mouvement ouvrier français. La troisième et dernière partie analyse la politisation de cette condition de subalterne, dans deux configurations historiques distinctes : comme cause anticoloniale, d'abord, en particulier durant la période de contestation du rapport de subordination coloniale et notamment durant la guerre d'indépendance algérienne, auxquelles le sixième chapitre est consacré ; puis comme cause des travailleurs immigrés, en mai-juin 1968 et dans les années qui suivent, que le septième chapitre étudie. En analysant les effets

70. SAYAD A., « L'immigré, "OS à vie" », *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p. 233-253.

rebonds de ces processus de politisation jusqu'au milieu des années 1970, cette dernière partie dessine, au-delà du seul cas de Renault, une généalogie algérienne des années 1968 et donne des clés pour comprendre les ressorts de la politisation d'un groupe subalterne et racialisé.